

N°172
avril 2015

profil

magazine



SPÉCIAL BUDGET

dossier

p.5

Éducation

- Un ciné-concert
pour les élèves d'Ampère
p.15

La ville bouge

- Sur un air de
Printanières
p.14

BRADERIE - GRANDE RUE - OULLINS

LES PRINTANIERES

8 H / 19 H

25 AVRIL 2015

**NOCTURNE LE 24 AVRIL
JUSQU'À 21 H**

COMMERÇANTS

ARTISANS

CRÉATEURS



Le printemps arrive et avec lui la promesse d'un renouveau florissant. L'allégorie printanière serait tentante avec le vote du budget 2015 de la Ville si celui-ci n'obéissait pas à des contraintes extérieures qui laissent malheureusement présager un hiver plus long que prévu.

Pas d'augmentation d'impôts, des économies !

Traditionnellement voté au mois de décembre, le budget 2015 a nécessité un trimestre supplémentaire de préparation. Pourquoi ? Parce que cette année budgétaire ne ressemble à aucune de celles que nous avons connues jusque-là.

Parce que l'État a à ce point exercé une pression sur les collectivités en réduisant de façon drastique leurs dotations que nous avons dû déployer des trésors d'ingéniosité pour pallier ce désengagement. Parce que l'État s'est à ce point reposé financièrement sur les communes en leur déléguant la charge de la réforme des rythmes scolaires que nous avons été obligés de faire des miracles pour assurer pleinement notre rôle de garant des services publics.

Et c'est bien parce que nous sommes responsables que nous avons pris le temps de procéder à différents arbitrages budgétaires, chacun pesé à l'aune de son impact sur notre vie d'Oullinois et sur les services offerts.



C'est aussi en responsabilité que nous avons décidé de ne pas augmenter la pression fiscale ni cette année, ni d'ici la fin du mandat.

Un autre maître mot de ce budget a été "économie". Économie de temps, de moyens, de ressources, d'un argent public qui se fait rare. C'est en cela que nous avons poursuivi l'optimisation de notre organisation et la mutualisation de ses moyens afin d'être toujours plus efficaces, au meilleur coût et sans renier la qualité des services proposés dans le cadre de nos compétences régaliennes.

Ces missions, ce devoir de responsabilité et d'équilibre budgétaire, nous les avons conduits dans la plus grande transparence, avec tous les élus, avec nos partenaires institutionnels, au Conseil municipal ou encore avec vous dans les pages de ce numéro de Profil consacré au budget ●

le mandat EN ACTION...

Forum
"Se déplacer
autrement"

09/2014



Pose de la nouvelle
passerelle
Chabrières
sur l'Yzeron

12/2014



Lancement
du projet de
Pôle petite enfance
à Ampère

En 2015



09/2014

Inauguration
de la résidence
étudiante "La Cité"



02/2015

Inauguration du
nouvel éclairage du
stade du Merlo



Fin 2015

Fin des travaux de
rénovation de la
deuxième tranche de
l'école Jules-Ferry



Remise officielle de notre première fleur

C'est à l'Hôtel de Région en présence de Jean-Jack Queyranne, président de la Région Rhône-Alpes, qu'a eu lieu la cérémonie de remise des prix du palmarès des villes et villages fleuris, le jeudi 5 mars.

Clotilde Pouzergue, adjointe à l'aménagement urbain, au développement durable et aux déplacements et Christian Ambard, ancien adjoint à la voirie et au cadre de vie, accompagnés d'une partie de l'équipe parcs et jardins, ont reçu le panneau "Ville fleurie" doté de sa première fleur.

Une belle récompense pour un travail de qualité participant à l'embellissement de notre ville.



La passerelle inaugurée

Élément symbolique du chantier d'aménagement des berges de l'Yzeron, la passerelle Chabrières - posée en décembre dernier - a été inaugurée vendredi 27 mars en présence de nombreux élus ouillinois et des villes environnantes, de la représentante du Préfet de Région, des membres du Sagyrç et d'habitants [voir également photo de couverture].

Cette passerelle marque une étape dans les travaux réalisés depuis plusieurs mois sur la commune qui visent notamment à lutter contre les inondations.



Cécile Martin, représentante de l'État, Alain Badoil, président du Sagyrç, François-Noël Buffet, Sénateur-Maire et des représentants du Conseil municipal des enfants.

Profil n°172

avril 2015

Sommaire

Entretien avec le Maire	3
Arrêt sur images	4
Dossier	5-13
> Budget 2015 : pas d'augmentation d'impôts	
Oullins au quotidien	14
> Sur un air de Printanières	
> Philippe Blanc, chevalier	
Sports, loisirs & culture	15
> Un ciné-concert pour les élèves d'Ampère	
> Focus sur l'Europe	
Tribunes d'expression politique	16-17
Agenda et infos pratiques	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet
Rédactrice en chef Elisabeth Corino
Rédaction Service communication - Ville d'Oullins
Photos Mathias Ridde, Service communication - Ville d'Oullins
Mise en page Service communication - Ville d'Oullins
Maquette Anatome
Régie publicitaire Service communication - Ville d'Oullins
Impression Brailly
Distribution Publi Services
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.

Photo de couverture : Sagyrç - Agence des ours





Budget 2015 : pas d'augmentation d'impôts

Malgré de nouvelles dépenses obligatoires et la baisse des dotations de l'État, le budget 2015 a été construit sans augmentation des impôts communaux. Des efforts financiers ont été réalisés afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en garantissant un niveau élevé de services aux Oullinois.

Le budget primitif 2015 a été débattu et voté lors du Conseil municipal du jeudi 12 mars 2015.



> **Entretien avec Christine Chaland**
6^e adjointe
chargée des
finances

Qu'est-ce qui caractérise le budget 2015 ?

Dans un contexte financier exigeant et marqué par de nouvelles contraintes, nous avons souhaité construire notre budget 2015 sans augmenter la pression fiscale. Pourtant, nos recettes sont en baisse (voir p.6) du fait de la diminution des dotations de l'État (moins 300 000 euros pour 2015 et au total moins 1,5 million d'euros entre 2012 et 2017) et des charges supplémentaires liées à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (coût net de près de 400 000 euros). Il nous a donc fallu travailler à l'optimisation des dépenses et trouver des pistes d'économies tout en maintenant un niveau de service élevé pour nos habitants.

Quels ont été ces choix d'économie ?

Une profonde réflexion portant sur l'intérêt général et la valeur ajoutée de chaque action a été menée dans tous les secteurs afin de maîtriser au mieux notre budget. Il y a, bien entendu, certaines dépenses incompressibles liées à l'augmentation du coût de la vie. Mais pour les autres, de réels efforts ont été engagés par tous les élus et techniciens. C'est le cas notamment des frais de personnel dont la croissance a été ralentie grâce à un travail d'optimisation des ressources humaines.

Les dépenses générales ont également été maîtrisées, puisque leur montant est identique à 2014, alors même que les coûts des fluides et des charges courantes sont en hausse.

Quant aux subventions aux associations, l'enveloppe globale est identique à 2014 mais elle inclue cette année les financements liés aux activités périscolaires.

Quels sont les projets d'investissement ?

Côté investissement, l'enveloppe reste importante cette année (6,5 millions d'euros) car nous poursuivons la reconstruction de l'école Jules-Ferry (2,32 millions d'euros). D'autres projets sont également prévus ou en cours : acquisition des terrains de tennis du Pont-Blanc (450 000 euros sur trois ans), participation au financement des logements sociaux (169 000 euros), réhabilitation du centre de la Renaissance (200 000 euros), adaptation des locaux de l'Hôtel de Ville et du Centre technique municipal (150 000 euros), travaux d'entretien dans les écoles, mise en ligne du portail "Familles"...

Notre ville est-elle endettée ?

Fin 2014, la dette était de 28 400 580 euros soit une dette par habitant de 1 097 euros contre 1 147 euros pour la moyenne nationale.

Nous travaillons à la renégociation et à la sécurisation des emprunts "structurés".

Aujourd'hui, la part de ces emprunts a considérablement diminué et représente 18,5% de nos emprunts en cours, les 81,5% restants étant des emprunts à taux fixes. D'ici la fin de l'année, nous aurons sécurisé la totalité de nos emprunts ●



Le budget 2015 en chiffres



Petit lexique budgétaire

BUDGET DE LA VILLE

Recettes de fonctionnement

- Impôts locaux directs :
taxe d'habitation et taxe sur le foncier bâti et non bâti
- Impôts locaux indirects :
taxe additionnelle au droit de mutation (sur la cession de maisons ou d'appartements) et taxes diverses
- Dotations versées par l'État

Dépenses de fonctionnement

- Salaires des agents municipaux
- Subventions aux associations
- Paieement des intérêts des emprunts
- Frais généraux de fonctionnement (électricité, téléphone, fournitures, etc.)

Recettes d'investissement

- Autofinancement (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement)
- Subventions et dotations reçues (de la Métropole, de la Région, de l'État ou de l'Europe)
- Emprunts

Dépenses d'investissement

- Travaux contribuant à l'augmentation et à l'entretien du patrimoine communal (nouvelles écoles, équipements sportifs et culturels, voirie)
- Remboursement du capital des emprunts

BUDGET D'UNE FAMILLE

- Salaires
- Retraites
- Revenus fonciers
- Revenus de valeurs mobilières (actions, obligations, OPCVM...)
- Allocations familiales et aides diverses

- Loyer
- Factures
- Alimentation
- Loisirs
- Habillement

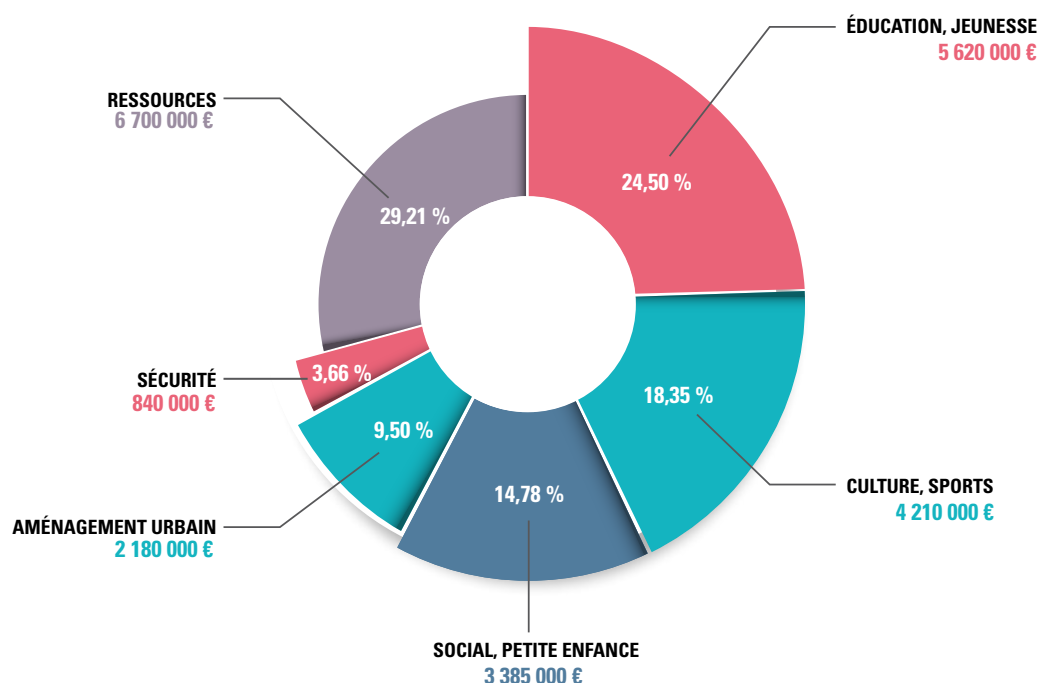
- Épargne
- Emprunt
- Vente d'un bien
- Héritage

- Construction ou achat d'un logement
- Entretien d'un logement
- Acquisition d'une voiture
- Achat de meubles ou d'électroménager
- Remboursement d'emprunts



La répartition par pôle

Répartition des dépenses de fonctionnement par pôle
Budget Ville + CCAS consolidés (hors frais financiers et dotations versées)



La Ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS) comptent près de 550 employés, tous statuts et métiers confondus, qui œuvrent ensemble pour les Oullinois. Afin de simplifier les démarches administratives des habitants et coordonner au mieux le travail des agents, une nouvelle organisation a été mise en place fin 2014. En regroupant les services en pôles, la Ville favorise la transversalité, la mutualisation des fonctions et l'optimisation des moyens techniques et humains. Cette répartition facilite aussi la lisibilité pour les habitants.

- **Pôle éducation jeunesse** (affaires scolaires, animation et jeunesse) : première compétence de la Ville, il représente à lui seul le quart des dépenses.
- **Pôle culture et sports** : malgré un budget contraint, une attention particulière est également portée à l'épanouissement des Oullinois par le sport et la culture, avec des équipements phares comme La Mémo et le théâtre de la Renaissance.
- **Pôle social** : action sociale, personnes âgées, petite enfance, politique de la ville, logement.
- **Pôle développement et aménagement urbain** : urbanisme, espaces publics, voirie - grands projets, développement durable, développement économique.
- **Pôle sécurité** : police municipale, vidéoprotection, stationnement, prévention, médiation.
- **Pôle ressources** : services techniques, affaires juridiques / état civil, finances, ressources humaines, systèmes d'information, communication, archives et vie associative.

**Pas d'augmentation du
taux d'imposition de la Ville
pour 2015**

Taxe d'habitation

2014 = 2015

→ 26,10 %

Taxe foncière

2014 = 2015

→ 24,27 %

Attention : malgré la stabilité des taux communaux, une évolution de 0,9% des bases fiscales fixées par le Gouvernement est à prendre en compte. Ainsi, si votre base nette d'imposition (à partir de laquelle est calculé le montant de votre cotisation) était de 3 000 en 2014, elle sera de 3 027 en 2015.

À noter également l'augmentation des taux d'imposition de la Métropole de 5 %.

En 2015, les impôts locaux devraient rapporter 15 581 388 euros à la Ville soit 59,6 % des recettes de fonctionnement.

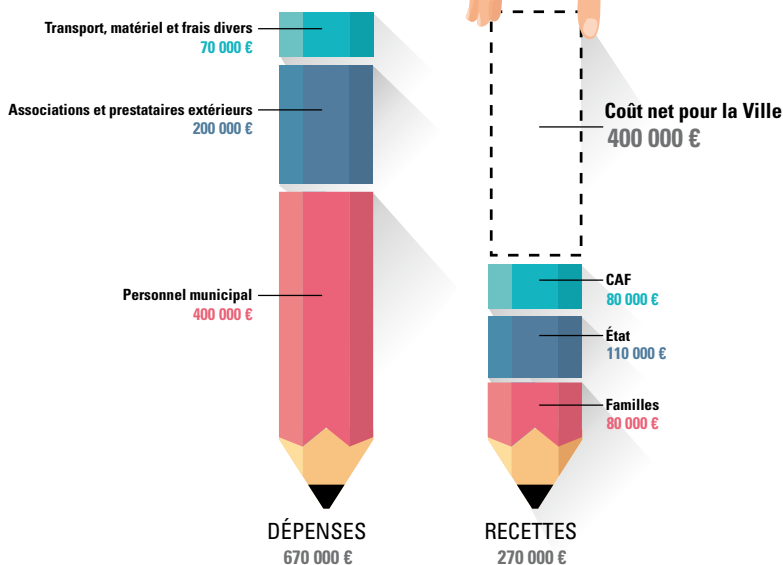


Le budget des activités périscolaires

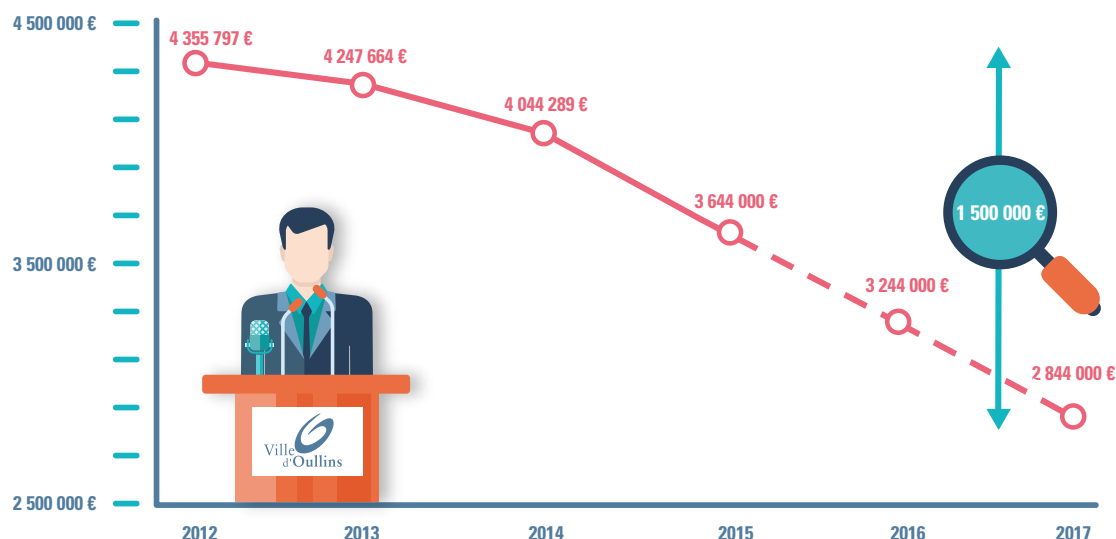
1 500 écoliers participent chaque vendredi après-midi aux activités périscolaires organisées par la Ville qui intervient, via son personnel municipal (400 000 euros), pour assurer la coordination et l'animation des activités ainsi que l'accueil et la sécurité des enfants lors de ces temps spécifiques. Certains ateliers sont également pris en charge par des associations locales ou des prestataires extérieurs que la Ville subventionne (200 000 euros). À cela s'ajoutent des frais de transport, de matériel et de besoins divers (70 000 euros).

Pour l'aider dans l'organisation de ces activités, la Ville reçoit des aides spécifiques de la CAF (80 000 euros), de l'État (110 000 euros) et demande une participation financière aux familles (80 000 euros). Mais l'ensemble de ces montants ne permet pas de financer la totalité des charges.

Le coût net des activités périscolaires s'élève donc pour la Ville à 400 000 euros.



L'évolution de la Dotation globale de fonctionnement



La Dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue le principal revenu assigné par l'État aux collectivités territoriales.

À l'automne 2014, l'Assemblée nationale a approuvé une nouvelle baisse de 3,7 milliards de cette dotation pour l'ensemble des collectivités locales.

À Oullins, cette diminution amorcée depuis quelques années n'a de cesse de s'intensifier (-1,5 million d'euros entre 2012 et 2017) obligeant la Ville à encore plus de rigueur dans la gestion de ses finances.



▲ Gilles Lavache

Premier adjoint
chargé de l'action sociale,
des personnes âgées, du logement
et de l'insertion



“ Renforcer notre accompagnement social ”

Toujours très attentifs à vos besoins et vos attentes, nous avons choisi cette année de renforcer notre accompagnement social.

Dans cet objectif, le Centre communal d'action sociale (CCAS) s'est vu confier de nouvelles responsabilités en termes de logement et d'insertion. Cette nouvelle répartition des compétences permet de répondre de façon transversale aux situations personnelles.

Le bien-être des seniors et leur participation à la vie sociale sont au cœur de nos préoccupations. Nous devons écouter nos aînés et mettre en œuvre des politiques adaptées. Ce sera fait avec l'aide des comités d'animation qui vont être créés et grâce au projet d'établissement qui va être lancé à la Californie.

Nous poursuivons également nos actions en direction de la politique de la Ville et ce malgré le désengagement de l'État.

Action sociale

- Budget du CCAS : 3 265 510 € dont 1 878 089 € de subvention d'équilibre versée par la Ville

Seniors

- Coordination des deux structures municipales "la Californie" et "Au goût du jour"
- Lancement du projet d'établissement de "la Californie" 2015-2020
- Création de deux comités d'animation

Politique de la Ville

- La Saulaie : retenu par l'État comme quartier prioritaire de la Politique de la Ville
- Le Golf et Ampère : qualifiés de "quartiers de veille"
- Baisse des crédits de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances entre 2010 et 2015 : -73%
- Maintien de l'engagement de la Ville : 274 400 €

Aménagement urbain, développement durable et déplacements

“ Vous offrir un cadre de vie propice au bien-vivre ”

Urbanisme

- Soutien à la production de logements sociaux : 169 000 €
- Opération façades centre-ville : 24 500 € (conseil et subventions aux particuliers)
- Participation directe au chantier de l'Yzeron

Cadre de vie - voirie

- Entretien, nettoyage, réparation des espaces publics : 196 000 €
- Réfection des sols souples et jeux d'enfants : 23 000 €
- Aménagement du square Dubois-Crancé : 40 000 €

Espaces verts

- Maîtrise d'œuvre de l'aménagement du jardin du château de la Bussière : 15 000 €
- Marché de clôtures notamment pour assurer la protection des espaces verts : 48 000 €
- Entretien par des entreprises extérieures ou par des entreprises travaillant pour l'insertion : 80 000 €
- Achat de végétaux : 36 000 €

La Ville vient d'obtenir sa première fleur : une distinction qui récompense le travail quotidien du pôle développement et aménagement urbain et qui souligne le fleurissement soigné bien entendu, mais aussi l'entretien des espaces publics ou encore l'attention portée au respect du territoire, de son patrimoine et de son aménagement.

Nous avons d'ailleurs opté pour une politique d'urbanisation raisonnée ayant pour objectifs le soutien à la construction de logements sociaux et la poursuite de la requalification du centre-ville, notamment par la rénovation des façades.

Deux gros projets vont également faire l'objet de réflexions dans les mois à venir : la mise en place du chantier de révision du Plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) et la mobilisation de la Métropole concernant l'occupation des anciens terrains de la SNCF sur le quartier de la Saulaie.



▲ Clotilde Pouzergue

2^e adjointe chargée de
l'aménagement urbain,
du développement durable
et des déplacements



▼ Marianne Cariou

3^e adjointe chargée du scolaire,
de la jeunesse et du plan numérique



“Consolider les actions auprès de nos jeunes”

2015 sera marquée par la consolidation du travail engagé pour la mise en place d'animations diversifiées et de qualité lors des activités périscolaires.

La rentrée de septembre verra la mise en ligne du portail "Familles" qui va simplifier vos démarches en vous offrant la possibilité de gérer en ligne les informations concernant la scolarité et les activités périscolaires de vos enfants.

Nous allons aussi poursuivre nos actions en direction des 15-25 ans comme les bourses initiatives jeunes, les chantiers jeunes, les jobs d'été ou le forum des métiers, qui rencontrent un franc succès.

Enfin, la Ville est engagée, avec ses partenaires, dans la réalisation de son Projet éducatif de territoire (PEDT) afin d'assurer la coordination des différentes actions en direction de la jeunesse. Un premier volet avait été adopté l'année dernière dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Affaires scolaires

- Activités périscolaires du vendredi après-midi : coût net pour la Ville de 400 000 €
 - Portail "Familles" : 92 000 € sur 4 ans
- Lancement septembre 2015 : consultation des dossiers, paiement de la cantine, inscriptions en ligne...

Investissement dans les écoles

- 2^e phase de la restructuration de l'école Jules Ferry : 2 320 000 €
- Rénovation et entretien : 180 000 €
- Équipement en vidéoprojecteurs interactifs à l'école Ampère : 15 000 €

Jeunesse : 246 745 €

- Consolidation des actions existantes
- Finalisation de la réflexion autour du Projet éducatif de territoire (PEDT)

Lancement du Plan numérique de la Ville

- Poursuite du développement numérique après l'obtention d'une troisième arabase au concours des villes Internet
- Valorisation des outils existants et déploiement de projets numériques toujours plus innovants.

Sports

“Garantir aux sportifs des conditions optimales de pratique”

Investissements 2015

- Achat des terrains de tennis du Pont-Blanc : 450 000 € sur 3 ans
- Réhabilitation de deux courts de tennis à Montlouis : 30 000 €
- Stade du Merlo : 24 000 €

Soutien aux associations sportives

- 205 032 € de subventions, hors aides indirectes et investissements

Passeport jeunesse

- 10^e anniversaire de ce dispositif qui profite à plus de 600 familles oullinoises : 35 000 €

Tout au long de l'année, en complément des subventions, nous accompagnons les associations dans la mise en place et la réalisation de leurs manifestations, que cela soit avec le prêt de salles, de matériel ou par une aide logistique...

Nous voulons garantir à tous les sportifs des outils de travail à la hauteur de leurs ambitions. C'est dans cette intention que nous avons choisi d'acquérir les terrains de tennis du Pont-Blanc. Nous voulons également permettre à tous les enfants qui le souhaitent de pratiquer un sport sans que l'aspect pécuniaire soit un frein. C'est avec cet objectif que nous avons créé, il y a 10 ans maintenant, le passeport jeunesse. En 2014, il a permis à 600 enfants de bénéficier du remboursement d'une partie de leur cotisation, que cela soit pour une activité sportive ou culturelle.



▼ Christian Ambard

4^e adjoint chargé des sports





▲ Louis Proton

5^e adjoint chargé de la prévention,
de la sécurité, des affaires juridiques,
de l'état civil et du cimetière



“Renforcer votre sécurité et prévenir la délinquance”

Les mois à venir verront le renforcement du Plan local de sécurité et de prévention de la délinquance qui se déclinera en trois axes.

Une attention particulière va être portée aux jeunes exposés à la délinquance.

La Police municipale sera mobilisée pour renforcer la tranquillité publique.

Un programme spécifique sera mis en place pour améliorer l'aide aux victimes et la prévention des violences faites aux femmes et intrafamiliales.

Concernant les affaires juridiques et l'état civil, nous aurons toujours le souci d'améliorer le service aux habitants et aux professionnels.

Un budget important sera dévolu au cimetière. En plus des aménagements rendus nécessaires pour sécuriser les sépultures, nous devons également nous adapter aux nouvelles pratiques funéraires en proposant des places de columbariums supplémentaires et un nouveau puits du souvenir aux familles de défunts ayant choisi la crémation.

Sécurité

- Poursuite des missions de la Police municipale (ilotage, opération tranquillité vacances, enlèvement véhicules épaves...)
- Renouvellement des gilets pare-balles et des moyens radio portatifs
- Plan local de sécurité et de prévention de la délinquance : 2015-2017
- Agents de proximité dans toutes les écoles élémentaires : 54 000 €

Aménagement du cimetière

- Installation de 70 caveaux adultes et 48 caveaux enfants sur la masse K : 130 000 €
- Nouveaux columbarium et puits du souvenir : 23 000 €
- Étude géotechnique : 15 000 €

Ressources humaines et cultes

“Développer plus de transversalité et de mutualisation pour le personnel municipal”

Malgré une charge de 400 000 euros relative à la mise en place des rythmes scolaires et dans un contexte d'importantes réformes gouvernementales (financement de l'assurance vieillesse, de la sécurité sociale, déroulement de carrière des agents publics), le budget 2015 alloué aux dépenses de personnel est résolument responsable avec une augmentation contenue de la masse salariale pour une économie de 200 000 euros. Ces bons chiffres sont le résultat d'un travail de modernisation de l'organisation et du fonctionnement des services pour plus de transversalité, de mutualisation, de transparence et de simplification des démarches administratives.

La Ville s'est également dotée d'un certain nombre d'outils de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences permettant d'anticiper les évolutions du service public.

Ressources humaines

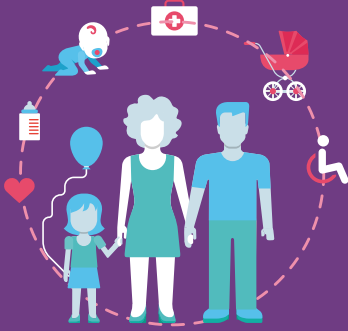
- Optimisation de la gestion des RH : 52,6 % des frais de fonctionnement (pour une moyenne nationale de 57,1 %)
- Taux d'absentéisme inférieur à la moyenne nationale (7,13 % contre 8,43 %)
- Agents reconnus travailleurs handicapés : 6,29 % (obligation légale 6 %)
- Lancement du nouveau régime indemnitaire obligatoire



Georges Tranchard ▲

7^e adjoint chargé des
ressources humaines
et des cultes

“Proposer le meilleur accueil pour vos enfants”



▲ **Marie-Laure Piquet-Gauthier**
8^e adjointe chargée de la petite enfance,
de la famille, de la santé et du handicap

Comme chaque année, nos crèches se voient fixer des objectifs d'accueil selon la situation socioprofessionnelle des parents. Cette démarche, saluée par la CAF, permet d'atteindre de bons résultats en termes d'équité et de mixité des usages. Nous portons aussi un grand soin aux conditions d'accueil des tout-petits, tant sur le plan humain que matériel.

La mise en place de plusieurs ateliers intergénérationnels en lien avec la salle d'animation du Goût du jour et la résidence La Californie contribue également au dynamisme de la commune, tout comme les actions de prévention santé ou le travail de médiation proposé en partenariat avec le Centre de la famille et de la médiation.

Nous accordons également une attention particulière à l'accueil du jeune enfant porteur de handicap dans nos structures. Des formations de sensibilisation du personnel vont d'ailleurs avoir lieu prochainement.

Petite enfance

- 56% de la subvention Ville au CCAS dédiés à la petite enfance : 955 000 €
- 220 places en établissements d'accueil du jeune enfant
- 253 assistantes maternelles
- Réfection des cours extérieures des crèches Tchou-Tchou et Pinocchio

Santé

- Malgré le désengagement de l'Etat dans le financement du poste Atelier Santé Ville (-19 000 €), maintien des actions de prévention santé (équilibre alimentaire, hygiène bucco-dentaire, sommeil, estime de soi...) auprès des enfants, des jeunes et des seniors avec nos partenaires (CARSAT, ADEMAS 69 et la CPAM).

Handicap

- Prise en compte du handicap dans tous les secteurs (travail avec les associations, création de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, accompagnement spécifique lors de la Fête de l'Iris...).

Culture et échanges internationaux

“Promouvoir la culture pour tous”

Nous avons toujours eu à cœur de décliner la politique culturelle de la Ville autour de trois axes majeurs :

- favoriser et encourager par tous les moyens l'accès de l'ensemble de la population aux différents domaines de l'art, des loisirs culturels, des savoirs et de la connaissance ;
- protéger et mettre en valeur les patrimoines et les mémoires d'Oullins ;
- promouvoir la diversité des expressions culturelles.

Le budget 2015 reflète ces engagements avec la participation de la Mémo, depuis le mois de janvier, aux activités périscolaires des enfants de nos écoles. Cela se traduit aussi grâce à la reconduction de nos grands événements rassembleurs, à l'image de la Fête de l'Iris, à travers notre soutien financier à la création, par la subvention allouée au théâtre de la Renaissance et par une politique d'animation dynamique (expositions, ateliers...).

En 2015, comme les années précédentes, notre action culturelle contribue aussi bien à l'épanouissement individuel et collectif des Oullinois qu'à l'attractivité de notre ville au niveau métropolitain.

Théâtre de la Renaissance

- Maintien de la subvention : 730 000 €

25^e édition de la Fête de l'Iris

- Fête familiale et environnementale
- Budget : 53 600 €
- Financements partenaires : 18 500 €

Mémo : 107 500 € (hors personnel)

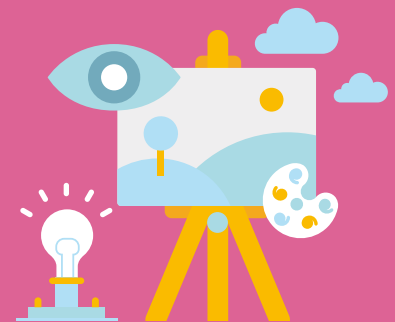
- Équipement culturel clé
- Intercommunalité avec les médiathèques de Saint-Genis-Laval et de Brignais
- Richesse des fonds
- Politique d'animation dynamique
- Développement du numérique

Archives

- Politique de restauration : 5 685 €

Soutien aux associations culturelles

- Montant global des subventions, y compris le financement du poste de direction de la Maison des jeunes et de la culture (MJC) : 363 175 €



▲ **Anne Pasturel**
9^e adjointe chargée de la culture
et des échanges internationaux

“Encourager les porteurs de projet et faire vivre notre commerce”

Depuis sept ans, en partenariat avec la manager de centre-ville, nous menons un réel travail de proximité. Avec elle, nous travaillons sur l'environnement urbain et l'animation afin de permettre aux commerçants d'exercer au mieux leur activité et aux visiteurs d'apprécier l'offre qui leur est proposée. C'est à ce titre que nous organisons dorénavant les braderies avec un nouveau concept (voir p.14).

De plus, nous sommes un relais pour tous les porteurs de projets qui envisagent de s'installer sur la commune en leur proposant pour cela des données de marketing territorial indispensables (cartographie précise des commerces, comptage des piétons, analyse du flux automobile...).

Nous renouvelons aussi notre soutien à Graines de SOL, une coopérative d'activités qui offre un accompagnement aux futurs créateurs d'entreprise et qui propose le dispositif national CitésLab. Ce service d'amorçage de projets avec tests permet d'apporter du conseil et des idées pour bien formuler son projet et s'assurer de sa viabilité.

Commerces

- Redéfinition des braderies qui deviennent "Les Printanières" et "Les Automnales"
- Volonté de développer de nouvelles animations en partenariat avec l'association des commerçants

Développement économique

- Soutien financier au management de centre-ville
- Partenariat actif avec les entreprises et les commerçants
- Renouveau du soutien de la Ville à Graines de SOL et CitésLab



▲ **David Guilleman**

1^{er} adjoint chargé du commerce
et du développement économique



▲ **Hubert Blain**

Conseiller municipal
délégué à la vie associative

“Les subventions aux associations”

Cette année encore, la Ville affirme son soutien au tissu associatif local. Un soutien qui se traduit au quotidien par une aide directe et indirecte de plus de 3,5 millions d'euros, soit 11,5 % du budget total de la Ville pour 2015.

Les aides directes regroupent l'ensemble des subventions allouées aux associations et s'élèvent - tout comme en 2014 - à 1 925 000 euros, soit 8 % des dépenses de fonctionnement. Mais ce montant global intègre désormais les 200 000 euros versés aux structures concernées pour leur participation aux activités périscolaires.

De plus, une pondération symbolique a été appliquée en fonction du nombre d'adhérents non-ouillinois.

Un effort spécifique a donc été demandé aux associations pour faire face à cette nouvelle situation budgétaire à laquelle la Ville est contrainte.

Nous nous sommes néanmoins assurés que l'ensemble de ces mesures ne mettaient pas en péril l'activité des associations concernées.

Les aides indirectes, souvent méconnues et pourtant bien réelles, comprennent la valorisation des locaux mis à disposition des clubs (salles de sports, gymnases, salles municipales, terrains...) ainsi que leur coût de maintenance et d'utilisation (eau, gaz, électricité...) et affichent un montant d'1,8 million d'euros.



Vie associative

Sur un air de Printanières

Adieu braderie... bonjour "Les Printanières" !

Rendez-vous samedi 25 avril pour découvrir la version 2015 de cette grande journée dédiée au commerce et à l'artisanat.

Depuis l'automne 2013, la Ville est en charge de l'organisation des braderies - désormais dénommées "Les Printanières" et "Les Automnales" - qu'elle souhaite plus représentatives de la qualité du commerce local. Pour l'accompagner dans cette démarche, elle a fait appel à City to be, prestataire spécialisé dans la mise en place de ce type d'événements. Ensemble ils vont mettre à l'honneur tous les commerçants oullinois, au delà des frontières de la Grande rue, et faire appel à des artisans et des créateurs pour qu'ils apportent leur savoir-faire et leur inventivité à ces rendez-vous.

"Au fil des années, nous avons perdu la qualité des produits et des animations qui était attendue par les habitants, analyse David Guilleman, adjoint chargé du commerce et du développement économique. Avec cette nouvelle version, nous voulons présenter des produits différents de ceux proposés sur d'autres

événements de ce type. Par ailleurs, nous souhaitons retrouver une ambiance festive et colorée qui corresponde mieux aux attentes et aux envies des familles oullinoises. Pour cela, nous avons sollicité les associations sportives et musicales et nous espérons qu'elles répondront présent pour animer la Grande rue".

Au programme de ces Printanières donc, des bonnes affaires avec les commerçants d'Oullins, des stands de créateurs et d'artisans, un stand de la Ville consacré au projet de prolongement du métro et des animations ! ●

NOUVEAUTÉ

Vendredi 24 avril, une nocturne des commerçants de la Grande rue donnera le point de départ des Printanières. De nombreuses boutiques seront ouvertes jusqu'à 21h et invitent leurs clients à participer à cette soirée de lancement.

Comédie sociale et musicale de l'ACSO

Après plusieurs mois de travail et de réflexion autour des discriminations, l'Association des centres sociaux d'Oullins (ACSO) propose sa comédie sociale et musicale. Près de 100 personnes ont pris part à ce grand projet culturel et intergénérationnel que ce soit lors des ateliers artistiques (écriture, rap/slam, hip-hop, théâtre, musique assistée par ordinateur) ou pour la représentation scénique qui aura lieu samedi 11 avril à 19h dans la petite salle du théâtre de la Renaissance.

Sur réservation :
04 72 66 39 39 (Moreaud)
ou 04 78 51 35 69 (Saulaie)

Plan de prévention des risques technologiques

Dans le cadre de la concertation nécessaire à l'élaboration du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT), une réunion publique aura lieu lundi 27 avril à 18h30 à la Maison du Peuple de Pierre-Bénite, 4 place Jean-Jaurès.

FNATH

Erratum : permanences les 2^e et derniers jeudis du mois de 18h à 19h30 (sauf août) à la Maison des Sociétés. Tél. 04 78 60 72 91

Bienvenue à

Délicook

Magasin dédié à la cuisine qui succède à Poopy's (cosmétiques et accessoires de beauté) au 89 Grande rue.

A.K cabinet infirmier

Kahina Chikki et Afad Guellou
Infirmiers libéraux diplômés d'État
Tous soins paramédicaux à domicile
7 jours/7 et 24h/24
07 58 30 92 28
07 51 92 28 65

Locations meublées à Oullins

<http://locationsmeubleeslyon.jimdo.com>

Philippe Blanc, chevalier

Connu et reconnu pour son implication dans la vie éducative et associative oullinoise, Philippe Blanc vient d'être promu chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres. Une distinction qui lui a été remise par Jean-Paul Lucet, comédien et ancien directeur du théâtre des Célestins, ami de longue date et lui-même chevalier, comme le veut la tradition. Directeur du groupe scolaire Saint-Thomas d'Aquin, Philippe Blanc n'a de cesse de transmettre son savoir et ses connaissances sans jamais dissocier instruction et éducation. Son implication dans l'association "Pour l'histoire d'Oullins", dont il est membre fondateur et président depuis l'an dernier lui permet également d'insuffler dynamisme et passion dans la recherche sur notre patrimoine, sur l'urbanisation de notre territoire ou sur les rendez-vous historiques marquants de notre ville ●



Philippe Blanc et son parrain Jean-Paul Lucet

Un ciné-concert pour les élèves d'Ampère

"**La musique** est un partage. Soyez conscients de ce que vous faites, soyez dans un échange, non pas avec des mots mais avec des sons. C'est à vous de chercher et de proposer des ambiances musicales. Et n'oubliez pas que vous préparez ce spectacle pour vous, mais aussi pour vos parents et vos amis". Les élèves de CM2 de Claire Julien-Ebrard, enseignante à l'école Ampère, écoutent avec attention les conseils de Sylvie Aubelle, membre des Percussions Claviers de Lyon depuis 2003. Durant cinq séances de deux heures, la musicienne et les enfants travaillent ensemble à la mise en musique d'un conte qui prendra la forme d'un ciné-concert. Leurs instruments ? Des poubelles en plastique, des tuyaux PVC, des tubes de métal ou bien encore des lamelles de xylophone ou métallophone indispensables à la création d'un orchestre multicolore.

Mais ce n'est là qu'une partie du projet car, bien avant de le mettre en musique, les élèves se sont d'abord appliqués à écrire ce conte. Une rédaction menée en collaboration avec leurs camarades de CM1 de la classe de Marie-Pierre Stévant-Lautier qui ont ensuite, de leur côté, travaillé avec Marina Roel, vidéaste, à sa mise en images par la réalisation de marionnettes et de dessins. Avec beaucoup d'imagination, les deux classes ont inventé l'histoire d'un roi dont la

voyante lui prédit qu'il sera un jour détrôné par son fils. Pour garder sa couronne, sa première idée n'est autre que de le tuer. Mais peut-on vraiment assassiner son enfant ?... Réponse jeudi 7 mai à 19h sur la scène du théâtre de la Renaissance ●

Les actions des musiciens intervenants

Pour mener à bien ce projet musical, les enfants ont appris à s'écouter, se coordonner et à dialoguer avec les instruments. Une sensibilisation menée depuis plusieurs mois par Maud Ferreira qui, avec Diane Delerce et Vivien Zangiacomi, est musicienne intervenante dans les écoles. Au cours de leurs ateliers, les élèves abordent les techniques du chant, des notions de rythme ou bien encore le travail d'un artiste. L'objectif étant de produire de petites créations qui peuvent ensuite être présentées sur scène. Plusieurs rendez-vous sont au programme : un bal folk qui réunira parents et enfants à l'école élémentaire du Golf jeudi 30 avril, le ciné-concert au théâtre de la Renaissance le jeudi 7 mai et le festival Zoullimômes mêlant musique, théâtre et chorégraphie prévu du 18 mai au 11 juin.

Focus sur l'Europe

Qui est tenté par un voyage à la découverte de Nürtingen et Pescia ? Deux destinations européennes riches d'enseignements, mais surtout deux communes avec lesquelles nous avons un lien particulier puisque ce sont nos villes jumelles !

Le Comité consultatif oullinois des jumelages (CCOJ) vous invite à mieux les connaître lors d'un rendez-vous festif et convivial vendredi 17 avril dès 19h.

Au cours de cette soirée, un petit quiz vous permettra de faire la mise au point sur nos jumelles et de remporter - peut-être - un panier garni. Vous avez l'impression que vos connaissances sur l'Allemagne et l'Italie sont un peu floues ? Pas de panique, les membres du CCOJ seront présents pour vous aider à y voir plus clair...

Les traditions culinaires seront également passées à la loupe avec une dégustation de spécialités tandis que la fanfare de Music'85 et le Chœur Prélude s'assureront de l'ambiance musicale.

Braquez vos jumelles sur cette date et retenez votre soirée dès maintenant ! ●

📍 Vendredi 17 avril – 19h – Hall Raspail – Hôtel de Ville

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

ccoj@ville-oullins.fr - 04 72 39 73 08

Soirée animée par la fanfare de Music'85 et le Chœur Prélude

L'Europe à travers nos villes jumelles

17 avril 2015 à 19h
hall Raspail - 34 rue Raspail

dégustation

quiz gagnant

Élu(e)s socialistes et apparenté(e)s "Oullins demain"



Joëlle SÉCHAUD



Jérémie FAVRE



Raphaël PERRICHON

L'argent public est compté et les municipalités serrent leur budget pour pouvoir continuer d'assurer les services à la population et aux personnes les plus démunies. Elles ne baissent pas pour autant leurs investissements ni n'augmentent les impôts locaux : les mieux gérées ont su constituer une épargne et y recourir pour autofinancer les investissements au lieu d'emprunter et de s'exposer ensuite à des remboursements incontrôlables. Ce n'est pas le cas du maire d'Oullins qui a contracté emprunt sur emprunt - de 2006 à 2012 toxiques, malgré les alertes de l'opposition et la Chambre Régionale des comptes - pour dépenser sans compter au lieu d'être prévoyant et d'assurer l'avenir. Aujourd'hui, la dette atteint à Oullins 1113,14 €/habitant : elle a augmenté de 421,92 €/hab en 6 ans (l'encours de la dette est dans la plupart des communes de la Métropole autour de 400 €/hab). Elle est tellement élevée qu'il faudrait exactement 22,5 ans pour la rembourser, ce qui place notre ville dans une situation financière très dangereuse.

Face à ses erreurs, le maire a arrêté une décision : faire payer les Oullinois.

Aussi a-t-il augmenté les impôts locaux en 2014 (produit d'imposition directe de 610,70 €/habitant - moyenne nationale de la strate : 556 €) - et impose de surcroît cette année de nouvelles restrictions : il ne remplace pas certains postes dans les services, il diminue les subventions aux associations de 8 %, il réduit le budget du CCAS, puisqu'il lui transfère les charges et les missions du logement, de l'emploi et de la politique de la ville, assurées jusqu'à présent par la Ville, il ne réévalue pas les tarifs de l'aide d'urgence, mais augmente certains tarifs communaux, il abandonne le projet promis en mai 2014 de ramener toutes les classes à l'école de la Saulaie...

Voter pour le budget 2015 comme l'a fait le FN, c'est donner quitus à des erreurs de gestion municipale et à une fiscalité non maîtrisée, qui soutiennent les choix budgétaires arrêtés. Nous avons exprimé notre désapprobation en votant contre le budget primitif 2015 ●

Élu(e)s "Oullins Bleu Marine"



Alain GODARD



Anne NEQUEÇAUR-CHUBURU

Comment est traitée la sécurité à Oullins

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté le budget de la commune pour l'année 2015.

Hormis l'endettement de la commune, il est à noter les trois grands points suivants :

- budget des frais de personnel de la commune tous services confondus 13 000 000 € pour 319 personnes
- budget contributions diverses aux associations 1 925 000 € pour 64 associations
- budget pour la sécurité 840 000 € pour la vidéosurveillance et six policiers municipaux.

Cherchez l'erreur... Voilà comment la municipalité traite la sécurité des concitoyens.

En ce qui concerne la vidéosurveillance le centre-ville est parfaitement doté ; en contre partie les quartiers

périphériques comme La Glacière et d'autres, aucune vidéosurveillance ; on la promet depuis bientôt deux ans mais toujours rien, à croire que ces quartiers ne sont pas assujettis au même régime que les autres comme s'ils ne payaient pas les mêmes impôts pour avoir les mêmes services.

En ce qui concerne la sécurité à Oullins, la Grande rue d'Oullins très difficile de circulation a été déclarée en zone 30, soi-disant pour la sécuriser, mais faudrait-il encore que cette limitation soit effective et surtout soit contrôlée, ce qui n'est pas le cas d'après les riverains, donc réduction de vitesse tout à fait inutile.

Résultat entre 2006 et 2011, 184 accidents pour une moyenne nationale de 18 ●

Élu "La Gauche Oullinoise"



Bertrand MANTELET

Rationaliser !

Ce sera donc le mot clé pour le budget 2015 : 8 emplois supprimés à la ville, 200 000 € en moins aux associations avec l'objectif qu'elles se regroupent à l'avenir. Comment et par qui sera assuré le travail de ces 8 postes ? Et demander aux associations de se regrouper par secteur, c'est oublier que l'esprit de la loi 1901 était justement de permettre

à chacune d'elle d'exprimer une vision différente de la société ! C'est aussi considérer que les associations ne sont plus que des prestataires de service auprès d'un public consommateur, n'ayant pas d'identité propre et portant toute un seul et unique projet à défendre. (LGO: PCF, FG, GRAM et non-encartés) ●

Élu EELV et apparentés



Jérémie BLOT

Une bonne politique d'économie ?

Nous savons bien que les financements nationaux se réduisent sévèrement, et que celui de la réforme du périscolaire pèse sur la commune, mais était-il judicieux de faire subir une cure d'amaigrissement à toutes les associations, sans distinction, en touchant de front celles qui œuvrent pour le service public ?

Ne faudrait-il pas revisiter la politique des subventions et mesurer les soutiens financiers à l'intérêt apporté pour la commune. Certaines associations ne bénéficient-elles pas de subventions trop élevées au regard du service rendu ? Il faut absolument des priorités : l'éducatif et la solidarité devraient s'imposer ●

Groupe "Oullins au cœur"



François-Noël Buffet



Gilles Lavache



Clotilde POUZERGUE



Marianne CARIDU



Christian AMBARD



Louis PROTON



Christine CHALAND



Georges TRANCHARD



Marie-Laure
PIQUET-GAUTHIER



Anne PASTUREL



David GUILLEMAN



Philippe LOCATELLI



Hubert BLAIN



Bruno GENTILINI



Blainde BOUNIOL



Emilie FAILLANT



Adrienne DEGRANGE



Clément DELORME



Danielle KESSLER



Philippe SOUCHON



Françoise POCHON



Marcelle GIMENEZ



Bertrand SEGRETAIN



Sandrine HALLONET-
VAISMAN



Frédéric HYVERNAT



Chantal TURCANO-
DUROSSET



Sandrine GUILLEMIN



Paul Sachot

Faire mieux avec moins

L'hebdomadaire L'Express titrait à l'automne dernier "Pourquoi votre commune va devoir se serrer la ceinture en 2015". Prémonitoire ? Non. Arithmétique ! Une simple équation mathématique appliquée par l'État à l'ensemble des collectivités locales de France, à savoir : moins de dotations et plus de charges égalent... débrouillez-vous ! Quel ménage n'est pas en mesure de comprendre que si l'on réduit son salaire de moitié et que l'on augmente son loyer dans les mêmes proportions, les fins de mois vont être difficiles à boucler !

Dans ces conditions, préparer le budget de la Ville devient, si ce n'est impossible, à tout le moins une véritable gageure. Deux options s'offrent alors à l'équipe municipale. La première consiste à augmenter tous les ans les taux des impôts communaux, de 5 % par exemple, pour compenser les pertes. Cela se fait aux frais des contribuables oullinois et permet de ne jamais remettre en question sa façon de gérer les finances de la Ville (option qui a la préférence de la gauche et en particulier des socialistes qui l'ont depuis longtemps mise en œuvre là où ils sont aux responsabilités). L'autre option consiste à s'adapter à la situation en réfléchissant à toutes les pistes qui permettent d'optimiser les ressources, de mutualiser les moyens, de trouver de nouvelles sources d'économie, bref... d'anticiper, de faire non pas plus avec autant mais mieux avec moins ! C'est la voie que nous avons choisie, celle qui permet de ne pas augmenter la fiscalité cette année, ni les suivantes jusqu'à la fin du mandat.

Revenons un instant sur les causes avant d'expliquer les solutions. Engagé dans un plan d'économies de 50 milliards sur trois ans, auquel les collectivités locales doivent contribuer à hauteur de 11 milliards d'euros, l'État a donc réduit la dotation de fonctionnement qu'il leur attribue chaque année. Celle-ci a baissé de 1,5 milliard en 2014 et de 3,7 milliards en 2015. Un manque à gagner de 300 000 euros pour la Ville cette année !

Dans le même temps, l'organisation et le financement de la réforme des rythmes scolaires tombaient dans l'escarcelle des

communes. La bruyante hostilité des maires de France à l'égard de cette réforme ne porte pas tant sur le fond, pourtant discutable, que sur le coût de la mesure, entièrement laissé à la charge des villes. Pour le Gouvernement, qui s'en lave les mains, il revient donc aux contribuables de financer les fameux TAP, temps d'activités périscolaires. Qu'il s'agisse de rémunérer des intervenants professionnels ou associatifs, le coût est considérable : près de 300 000 euros, en moyenne, pour une commune de 10 000 habitants, 400 000 euros en coût net pour Oullins !

Face à cette situation, nous avons agi comme toujours, avec rigueur, professionnalisme et détermination pour élaborer le budget 2015. C'est un bon budget car il est au service de la Ville et de ses habitants et pas le contraire. C'est un bon budget car il s'adapte à la situation actuelle en étant malgré tout tourné vers l'avenir. C'est un bon budget car il propose le meilleur équilibre possible entre, d'une part, des dépenses indispensables pour poursuivre notre développement et offrir les services nécessaires, et d'autre part, une gestion financière saine et réaliste attachée à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement comme nous le faisons depuis des années.

Face aux défis posés par le contexte et par la raréfaction de l'argent public qui en découle, notre budget apporte des réponses efficaces, une politique sociale préservée, un patrimoine valorisé, une dette sécurisée, un cadre de vie encore amélioré, une sécurité renforcée, des innovations numériques développées, un logement soutenu.

S'il est marqué par une pause significative des dépenses d'investissement : trois millions d'euros par an au lieu de sept, ce mandat verra également l'effort structurel sur les dépenses de fonctionnement accentué. Cette double action permettra de maintenir le niveau d'endettement actuel et de contenir la pression fiscale communale tout en poursuivant les projets engagés et en répondant aux besoins de notre Ville. Un budget responsable, économe et transparent... c'est ça ! ●

LA MÉMO

4 avril - 11h

Histoires à partager en famille
(dès 2 ans)

8 avril - 17h

Les p'tites histoires du mercredi
(dès 2 ans)

8 avril - 17h

Temps du conte (dès 3 ans)
Mémo Montlouis

9 avril - 18h30

Farandole de contes
inventés par les CE1 de la Saulaie
sous la direction d'Anne Kovalevsky
et Laurence Berthelon, conteuses

11 avril - 10h30

Samedi des tout-petits
Pour les enfants de 6 mois à 3 ans
et leurs parents
Sur inscription au 04 26 04 11 71

15 avril - 17h

Ciné mioches en vacances
(dès 2 ans)

Jusqu'au 18 avril

Exposition de photos sur l'Inde
(ACSO'lidaire)
Photoreportage retraçant
l'aventure solidaire de
sept jeunes de 14 à 16 ans

18 avril - 15h

Ciné-club

22 avril - 17h

Ciné mioches en vacances
(dès 5 ans)

du 28 avril au 9 mai

Exposition "Quelque p'Art entre les
nuages..." (association À Tout As'Art)
Sur le thème du parapluie (en lien
avec la Fête de l'iris des 9 et 10 mai)

EN VILLE

28 avril - 19h30

Textes à dire
Fais pas ci, fais pas ça
C^{ie} Ce bleu exactement
Pôle social du Golf

THÉÂTRE

8 avril - 20h

Musiques fantômes
Théâtre musical

10 avril - 19h

Théodore, le passager du rêve
(à partir de 7 ans)
Marionnettes

11 avril - 18h30

Comédie sociale et musicale (ACSO)
Petite salle du théâtre
de la Renaissance
Voir p. 14

28 avril - 19h

Levers de rideaux (Cœur Prélude)
Court programme de chants de
la Renaissance dans le cadre du
Concert de l'Ensemble Alkymia XVI

28 avril - 20h

Alkymia XVI
Théâtre musical

SPORTS

10 avril - 18h30

Soirée découverte escrime (EOL)
Salle d'armes
2 chemin de la Cadière
réservation :
esc.ouestlyonnais@free.fr

Du 13 au 17 avril - de 9h à 17h

Stage de tennis (CASCOL)
pour les jeunes de 4 à 17 ans
cascotennis@gmail.com

Du 13 au 24 avril - de 9h à 17h

Animations sportives
proposées par la Ville
pour les jeunes de 6 à 14 ans
www.ville-oullins.fr

26 avril - de 14h à 16h

Stage de zumba (PLO danse)
Salle des fêtes du parc Chabrières
Réservation avec pré-vente : 8 €,
sur place : 10 €
04 78 51 34 26

DIVERS

2 avril - 14h

Réunion d'information sur
la coopérative d'activités
Graines de SOL
Rue Salengro à Pierre-Bénite
04 78 15 92 32

4 avril - de 9h à 17h

Compétition de girevoy
Gymnase Montlouis

11 avril - 19h

Comédie sociale et musicale (ACSO)
Voir p.14

12 avril - de 8h30 à 17h

Vide grenier
(Le sou des écoles Ampère)
École Ampère
www.lsdea.fr

22 avril - de 14h30 à 16h30

Info sur le diabète de type 2
Maison des sociétés
04 78 60 96 30

24 avril - de 19h à 21h

Nocturne des commerçants
de la Grande rue
Voir p. 14

25 avril - de 8h à 19h

Les Printanières
Voir p. 14

27 avril - 18h30

Réunion publique "Plan
de prévention des risques
technologiques (PPRT)"
Voir p. 14

30 avril - de 8h30 à 11h30

Atelier pour les assistantes
maternelles
"Valoriser ses compétences et
se faire connaître auprès de ses
employeurs"
Pôle petite enfance de la Bussière
sur inscription au 04 37 22 51 83
(RAM) ou 04 78 50 71 89 (PIVO)

HÔTEL DE VILLE

Place Roger-Salengro - BP 87
69923 OULLINS Cedex
tél. 04 72 39 73 13
fax 04 78 50 81 78
www.ville-oullins.fr
contact@ville-oullins.fr
www.facebook.com/Oullins
twitter.com/VilledOullins

Horaires d'ouverture au public :
lundi : 10h - 12h30 / 13h30 - 16h30
du mardi au vendredi : 8h30 - 12h30 /
13h30 - 16h30
Permanences État civil :
jeudi : 12h30 - 13h30 / 16h30 - 18h
vendredi : 12h30 - 13h30
samedi : 9h - 12h

n° vert : 0800 013 477
n° vert propre : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République
tél. 04 26 04 11 71

MÉMO MONTLOUIS - 39 bd Général De Gaulle
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue
tél. 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC
Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts : le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h,
uniquement en avril, juin, septembre, octobre et
novembre

Aide aux victimes
le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur
1^{er} et 3^e mercredi du mois de 13h30 à 17h
(sur rendez-vous au 04 72 39 73 13)

CICAS (Retraites)
les 1^{er} et 3^e jeudis du mois
de 9h à 12h et de 13h à 16h30
(sur rendez-vous au 0820 200 189)

Avocat-conseil
tous les vendredis de 10h45 à 12h15

Boutique de droit (Amély) : sur rendez-vous
au 04 78 51 59 28
les 3 premiers vendredis du mois de 13h à 17h à la
Maison des sociétés et le dernier jeudi du mois de
13h30 à 16h30 au Centre social de la Saulaie

ENCOMBRANTS
Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13
- Déchèterie de Pierre-Bénite - chemin de la Gravière
tél. 04 72 39 21 87
- Déchèterie de Francheville - Z.I. de Taffignon,
29, route de la gare - tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron
tél. 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h

PERMANENCES
M. Michel TERROR - Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône
57 rue Edouard Herriot
69002 LYON
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

LA FROMAGERIE D'OULLINS
Patrick Sourbès Maître Fromager

CANTAL IVERNAT

NOUVEAU !

09 80 58 19 20
fromageriedoullins.com

46 rue de la République - Oullins

Fromages AOC/AOP
LAITS CRUS ET DETERROIRS
Spécialités fermières fromages
de montagnes
Beurres de barattes
Crèmes fraîches et fromages blancs
de campagne
Œufs bio

HEURES D'OUVERTURE :
du mardi au jeudi 9h30-13h et 16h-19h30
vendredi et samedi 9h30-19h30, Dimanche 9h30-13h

POUR VOS ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS ET VOS REPAS DE FÊTES :
buffets fromagers, plateaux de fromages et de dégustation sur commande

LYON AUDITION
CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Maryline GUSTIN
Audioprothésiste D.E.



- Evaluation gratuite de votre audition
- Essais* d'aides auditives toutes marques adaptées à votre budget
- Suivi individualisé et régulier
- Protection anti-bruit, anti-eau et casque TV

111, Grande rue - Oullins - 04 78 86 97 28

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

La méthode Naturhouse
UNE MÉTHODE EXCLUSIVE ET UNIQUE

1. Suivi hebdomadaire par votre diététicien(ne)
2. Plan diététique Personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes

NATURHOUSE OULLINS
1 place Arlès Dufour - Tél. 04 78 81 83 54
naturhouse.oullins@gmail.com

leDRIVE
Intermarché

vous connaissez ?

 **1**
Je commande sur
www.ledriveintermarche.com

 **2**
Je règle ma commande
dans l'horaire choisi

 **3**
Je récupère ma commande
en moins de 5 mn

A bientôt sur www.intermarche.com

Intermarché
SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

143, boulevard Emile Zola - 69600 Oullins
Lundi à samedi, 8h45-19h45
04 78 51 35 74

vendredi 10 avril 2015 - 19h
Théâtre d'objets / marionnettes
Théodore, le passager du rêve

mercredi 20 mai 2015 - 15h
vendredi 22 mai 2015 - 19h
Théâtre musical / marionnettes
Opéra Vinyle

Dès 3 ans

Dès 7 ans

Joëlle Ecormier
Aurélia Moynot
Éric Domenicône

François Parmentier
Pascal Vergnault

LA RENAISSANCE
THÉÂTRE MUSIQUE

OULLINS GRAND LYON / 04 72 39 74 91 / www.theatrerenaissance.com



L'été arrive...
...profitez de
votre terrasse



... **TVA offerte** jusqu'au 15 mai 2015 *
* remise accordée équivalente au montant de la TVA en vigueur

sur vos pergolas :

- à toile enroulable
- à toile microperforée
- bioclimatiques, à lames



stores
de France®

La griffe d'un spécialiste de choix

Retrouvez nos autres produits sur

www.storesdefrance.com



04 72 68 88 51 - Oullins



VENTE DIRECTE
PRODUITS
FERMIERS



ÉPICERIE
BIO



RESTAURANT
TRAITEUR

l'arrivée du fromage de brebis
de Piero et Mano,
producteurs à St Catherine



le retour du fromage de chèvre
de Stéphane et Mathieu Demarest
producteurs à Savigny

OUVERTURE
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 10H À 20H !

105 avenue Jean Jaurès
69 600 Oullins
Quartier La Saulaie
Direction Pierre-Bénite

04 78 56 69 72
www.lasuperhalle.fr